

■ **Romma Textil Holding S.A.**, à Fribourg, prendre des participations dans des entreprises ressortissant au domaine de l'industrie et du commerce de textiles, etc. (FOSC du 31.12.2003, p. 9). Capital-actions réduit au sens de l'art. 732 CO de CHF 625'000.– à CHF 100'000.– par le remboursement et l'annulation de 2'625 actions de CHF 200.–, au porteur. Formalités prescrites à l'art. 734 CO constatées par acte authentique du 26.04.2004. Statuts modifiés le 12.02.2004. Capital-actions actuel: CHF 100'000.–, entièrement libéré, divisé en 500 actions de CHF 200.–, au porteur.

Journal no 2176 du 29.04.2004
(02246356 / CH-217.0.130.897-6)